

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 7.

MAI 1898

No. 5.

# ANNALES

—DU—

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

## BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Des au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUQUAY, Ptre., Gérant

# Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,  
CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—Puits de Jacob

I. Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le prophète Isaïe.

II. Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

---

**ABONNEMENT.**—Payable à l'avance.—

**CONDITIONS :** Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

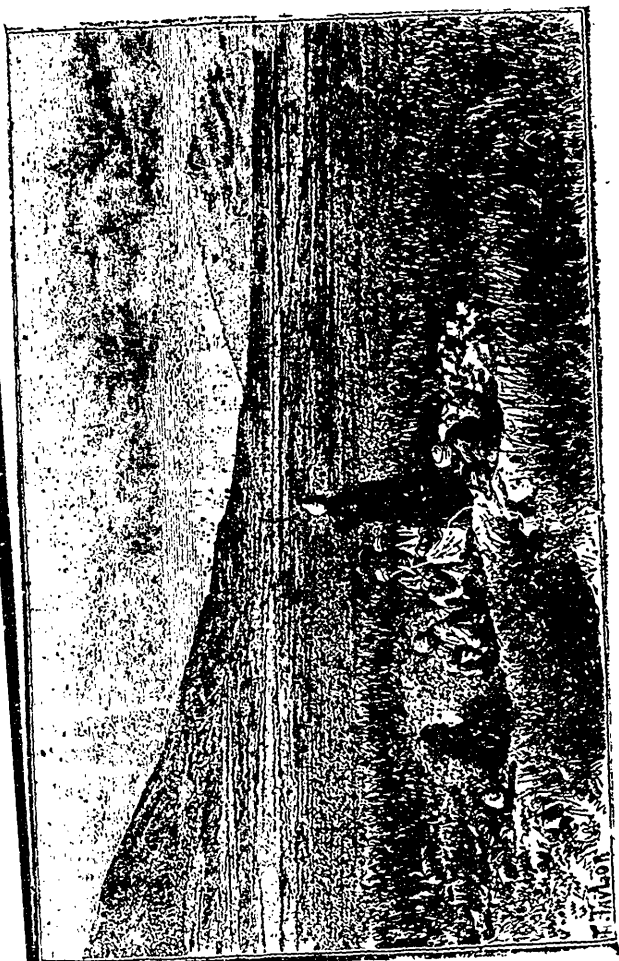
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

**CORRESPONDANCES.**—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

**DECLARATION.**—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



Puits de Jacob.

## LEGENDE

---

Après une heure environ de marche (allant de Naplouse vers Jérusalem) on arrive à un champ d'une remarquable fertilité. C'est l'ancien champ de Jacob. Dans ce champ se trouvent des ruines. Ce sont les ruines de l'église bâtie autrefois par Ste Hélène. Cette église renfermait le Puits de Jacob, communément appelé aujourd'hui : Puits de la Samaritaine. Elle avait la forme d'une croix et le Puits se trouvait au centre. C'est là, assis sur le bord de ce Puits, fatigué du chemin, que Jésus eut, avec une femme de Samarie, le touchant dialogue que nous a conservé le saint Evangile.

Jacob a dû creuser jusqu'à *cent* pieds pour y trouver de l'eau : ce qui prouve que le sol est en cet endroit d'une extrême sécheresse et que l'eau ne devait jamais y être en telle abondance qu'elle pût monter jusqu'au haut de l'orifice. C'est pour cela que la Samaritaine dit à Notre Seigneur : " Le puits est profond " Au mois d'avril 1867, je mesurai la profondeur du Puits. Elle était de 21 mètres (environ 68 pieds), avec une profondeur d'eau de 13 pieds. Huit jours après, l'eau avait totalement disparu. Ce Puits en partie comblé, a son ouverture à 9 pieds en contre-bas du sol actuel, dans une pièce recouverte d'une voûte sous les décombres de l'ancienne église. Mais une brèche pratiquée dans cette voûte permet de descendre et de voir le Puits de plus près. Il est actuellement la propriété des Grecs non-unis de Naplouse (GUIDE INDIC.).

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1898.

---

## I

### Marie dans la Sainte-Ecriture

---

#### Marie dans le prophète Isaïe.

---

UNE STATUE PROPHÉTIQUE ÉLEVÉE A LA MÈRE  
DE DIEU, PLUSIEURS SIÈCLES AVANT  
SA NAISSANCE—(Suite).

En conséquence, ils dédièrent la grotte mystérieuse au souverain Maître du ciel et de la terre, et la transformèrent en temple chrétien, sous le vocable de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu. La foi ainsi acceptée et goûtée jeta de profondes racines dans le cœur des Chartrains ; et quand vinrent les jours de persécution, on les vit, soutenus par la protection de Marie, forts de leur confiance en elle, sacrifier leur vie plutôt que de trahir leur foi ; un grand nombre furent précipités dans un puits voisin de la grotte, lequel fut appelé de là le *puits des Saints forts*.

Tant que dura la persécution des empereurs païens, les chrétiens de Chartres n'eurent d'au-

tre lieu de réunion que le temple rustique, la grotte mystérieuse qui avait été parmi eux le berceau du Christianisme. Mais quand la paix, rendue à l'Eglise par la conversion de Constantin, eut permis aux chrétiens de montrer au grand jour leur foi et leur culte, alors on abatit le bois qui cachait la grotte ; on éleva en sa place un temple modeste, pour y célébrer les saints offices avec la dignité convenable, et y rassembler un plus grand nombre de fidèles. Alors aussi commença l'affluence des peuples autour de la statue druidique, consacrée désormais par le culte public ; et la Mère de Dieu manifesta par de *nombreux miracles* combien elle agréait les prières faites en ce lieu. Bientôt la renommée de ces prodiges se répandit hors de la contrée, et l'on vit arriver des pèlerins des pays les plus éloignés.

A la vue d'un concours si merveilleux, le modeste Sanctuaire de Notre-Dame de Chartres ne fut plus jugé digne de sa célébrité. On le remplaça par un plus convenable ; mais un incendie, au bout d'un certain temps, fit disparaître ce second temple. Sans s'instruire par l'expérience, on en éleva un autre, dans la construction duquel entraît une énorme quantité de bois ; et l'an 1020, le feu du ciel, tombant sur un édifice aussi inflammable, en eut bientôt fait un monceau de cendres. Ce fut alors que Fulbert, un des plus grands évêques qui aient gouverné le diocèse de Chartres, con-

cut la pensée d'élever à la gloire de la Vierge Mère un de ces monuments qui demeurent à jamais et qui étonnent les siècles par leur grandeur et leur majesté.

Pour exécuter un dessein, aussi digne de sa haute intelligence que de son grand cœur, il fit appel à la munificence des souverains de l'Europe et des princes particuliers du royaume. Robert, roi de France, Canut le Grand, roi d'Angleterre et de Danemark, Richard, duc de Normandie, Guillaume, duc d'Aquitaine, Eudes, comte de Chartres, et beaucoup d'autres seigneurs répondirent à son appel par leurs pieuses largesses. Fulbert, plus généreux encore, sacrifia tout son avoir à cette grande entreprise ; le chapitre et le clergé, imitant l'exemple de leur évêque, y ajoutèrent tout ce qu'il leur fut possible de donner ; et les populations édifiées de tant de dévouement, voulurent rivaliser de générosité et de zèle.

On se mit à l'œuvre, et un beau spectacle s'offrit alors aux regards du ciel et de la terre. Tous s'empressèrent d'apporter au saint évêque l'argent dont ils pouvaient disposer, de fournir les matériaux qui étaient en leur pouvoir, de donner et de préparer les vivres nécessaires au grand nombre des travailleurs ; et, après avoir sacrifié tout ce qu'ils possédaient, de se sacrifier eux-mêmes, mettant au service de la Mère de Dieu leurs bras et leurs sueurs, leur temps et leur industrie. Une noble émulation entraî-



nait tout le monde au travail, et les femmes mêmes prenaient part à ces pénibles labeurs que la foi leur faisait envisager non-seulement comme légers, mais comme pleins de charme et d'honneur ; dévouement merveilleux, d'où naquit dans les esprits l'idée jusqu'alors inconnue de ces savantes corporations ouvrières qui enrichirent le Nord de la France de tant de superbes basiliques, l'admiration de tous les siècles.

Les travaux furent poussés avec une telle activité que Fulbert, qui mourut peu après leur commencement, en 1029, non-seulement jeta les fondations énormes du nouvel édifice et termina l'église souterraine, mais encore éleva une partie de la basilique supérieure et put écrire au duc d'Aquitaine : " Grâce à Dieu et à votre concours, nous sommes sur le point de fermer la voûte de nos cryptes, et, avant l'hiver, nous espérons la couvrir."

A la mort de Fulbert, le zèle se ralentit, tant un seul homme fait quelquefois défaut ; les ressources manquèrent, on abandonna les plans primitifs, et on continua le travail sur un plan plus économique, par conséquent plus mesquin. En 1194, la sainte Vierge, comme si elle eut été mécontente de la forme moins grandiose de son Sanctuaire, permit qu'il devînt, pour la troisième fois, la proie des flammes.

Alors on résolut de remplacer l'église incendiée par un autre édifice sans égal dans l'uni-

vers, tout construit en pierres de taille depuis la base jusqu'au sommet. On se remit donc à l'œuvre, mais avec plus d'ardeur encore que la première fois : le clergé et le peuple, réunis sur les débris fumants de leur basilique, secondés dans leur pieux dessein par la royale munificence de Philippe-Auguste et de ses successeurs, se dévouèrent corps et biens à relever la nouvelle église, avec toute la splendeur qu'ils pourraient atteindre, jointe à une solidité qui la mît à l'épreuve du temps et du feu ; et l'on vit des prodiges que nous aimons mieux laisser raconter aux contemporains, témoins oculaires des faits, que de les dire nous-même.

Écoutez d'abord l'archevêque de Rouen, écrivant à l'évêque d'Amiens en 1145 ; il lui raconte comment ses diocésains, d'abord peu soucieux de se bâtir une cathédrale, sont allés visiter Chartres, et ont été émerveillés de ce qu'ils y ont vu, de la foi des travailleurs, et des prodiges dont cette foi était récompensée ; comment ensuite, revenus à Rouen, ils ont imité les Chartrains ; et Marie leur a accordé les mêmes bénédictions. Voici sa lettre :

“ Au Révérend Père Théodore, évêque d'Amiens, Hugues, pontife du diocèse de Rouen, prospérité éternelle en Jésus-Christ.—Les œuvres du Seigneur sont grandes et toujours proportionnées à ses volontés ! C'est à Chartres que des hommes commencèrent à traîner humblement des chariots et des voitures pour éle-

ver une église, et que leur humilité fit jaillir des miracles. Le bruit de ces merveilles s'est répandu de toutes parts, et enfin a réveillé notre Normandie de son engourdissement. Nos fidèles, après avoir demandé notre bénédiction, ont voulu se rendre en ces lieux, (à Chartres) et accomplir leurs vœux ; puis sont revenus, à travers notre diocèse et dans le même ordre, retrouver l'église de notre évêché, leur mère, bien résolus à n'admettre dans leur société personne qui n'eût auparavant confessé ses péchés et fait pénitence, qui n'eût déposé toute haine et tout mauvais vouloir, qui ne fut rentré en paix et en sincère concorde avec ses ennemis. Avec de semblables résolutions, l'un d'eux est nommé chef ; et, sous son commandement, tous, humblement et en silence, s'attellent à des chariots, offrent des aumônes, s'imposent des privations et versent des larmes..... Ainsi disposés, ils sont témoins en tous temps, mais surtout dans nos églises, de *nombreux miracles* opérés sur les malades qu'ils conduisent avec eux ; et ils ramènent guéris ceux qu'ils avaient amenés infirmes."

---

## II.

### Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire

#### LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

*Méditation de ce Mystère.* (Suite).—Il y pour les âmes plusieurs sortes de Virginité ; il fallait

que Marie les eût toutes. Or, dans l'ordre de la possession, l'état intime où il lui plut de se mettre au regard de Jésus, fut une virginité parfaite et perpétuelle. Le ciel n'avait rien vu, ni ne verra rien de pareil ; Marie n'est dépassée ici que par la désappropriation sans nom où vécut sur la terre et vit éternellement la sainte humanité du Christ, qui pourtant possède comme nul autre, puisque sa personne est Dieu même.

Telle fut la clarté divine dans laquelle Marie décida de se rendre au Temple avec Jésus, accompagnée, comme il convenait, de son saint époux Joseph. Ils quittèrent Bethléem et prirent la route de Jérusalem. Tous deux firent à pied ce voyage d'au moins deux heures. Marie portant l'enfant qu'elle cédait parfois à Joseph.

Cependant les bons anges qui invisiblement escortaient les trois voyageurs, chantèrent au cours de ce voyage, empruntant leurs paroles au cantique sacré où l'Esprit-Saint célèbre l'histoire, l'amour et les unions de l'Époux divin et de la Vierge son Épouse : " Ton bien aimé, disaient-ils est un bouquet de myrrhe, ô bien-aimé de Dieu ; il repose sur ton sein, et là, comme un agneau, il paît entre les lys. Tu es le vivant du vrai Salomon ; et qu'ils sont doux tes pas, ô fille du roi éternel ! qui est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, unique et préférée comme le soleil ! qui est celle-ci qui marche à

travers des sentiers déserts, semblable à une colonne aérienne formée par la fumée blanche de l'encens, mais d'un encens où le parfumeur a fait entrer toutes les essences ?" Marie entendit intérieurement ces concerts angéliques ; elle y savoura mille délices. Mais quel concert plus ravissant étaient à Dieu, et même aux anges, les sentiments et les prières silencieuses de l'enfant, de la mère et de Joseph.

Venons maintenant au récit de ce qui se passa dans le Temple.

Il se peut que les saints voyageurs soient arrivés à Jérusalem la veille au soir de ce quarantième jour où devaient successivement avoir lieu la Purification de la mère et la Présentation de l'enfant. D'ordinaire ces cérémonies se faisaient le matin. Il eût fallu, pour arriver à temps, se lever longtemps avant l'aurore, fort tardive, on le sait, au commencement de février. Quoiqu'il en soit, Joseph s'occupa d'acheter les victimes prescrites. Si les Mages étaient déjà venus à Bethléem, ils avaient laissé de l'or à la Sainte Famille, mais elle n'en avait rien gardé ; cet or était aux mains des pauvres ; hormis peut-être que, comme le dit Marie d'Agreda, Joseph, d'accord avec sa sainte épouse, n'en eut réservé une partie pour le jeter secrètement dans le trésor du Temple, ce qui, satisfaisant leur grande religion envers Dieu, les laissait dans cette pauvreté de choix où ils avaient résolu de vivre.

On acheta donc, non un agneau, comme le faisaient les riches, mais ces deux humbles oiseaux, colombeaux ou tourterelles, que les Juifs nommaient " l'offrande des indigents ". Marie et Joseph se présentèrent ainsi aux abords du Temple, se mêlant à la foule ordinairement nombreuse en ces heures matinales ; ils prirent leur rang et attendirent leur tour.

Le prêtre qui, cette semaine, remplissait d'office ces fonctions, était déjà sorti de la Porte Orientale pour descendre dans le parvis des profanes, où se tenaient ceux qui demandaient à être purifiés. Arrivé devant la sainte Vierge pieusement agenouillée, il reçut d'elle un des oiseaux qu'il porta dans le parvis des prêtres, sur l'autel où l'on immolait les hosties pour le péché ; puis, revenant vers cette femme inconnue, il l'aspergea de l'eau lustrale, à laquelle était mêlée un peu de cendre de la vache rousse brûlée cette année-là au jour de la grande expiation, et dont, pour toutes les purifications, les Juifs avaient coutume de se servir. Il pria ensuite à haute voix sur elle et sur son premier-né, demandant à Dieu de daigner les purifier de leur souillure. Cette oraison achevée, Marie, selon le congé qu'elle venait d'en recevoir, sortit du parvis des immondes, et monta l'escalier du Temple pour y présenter son enfant, ce qui se faisait devant la porte donnant accès dans le lieu saint. Le prêtre prit alors les cinq sicles, prix du rachat ; puis l'enfant, qu'il

leva vers le ciel, le soutenant quelques instants au-dessus de sa tête pour signifier qu'il l'offrait et consacrait à Dieu. Une prière, sans nul doute, accompagnait ce rit et en fixait le sens. Cela fait, Jésus fut rendu à Marie qui, l'enveloppant de son grand voile, le serra sur son cœur. Alors, pendant qu'en sa présence le prêtre portait et sacrifiait le second colombeau sur l'autel des holocaustes, en signe d'actions de grâces, la Vierge tenant l'enfant et ayant Joseph à son côté, fit sa rentrée solennelle dans le Temple.

---

### III

## RELIQUES INSIGRES.

### LA VRAIE CROIX.

#### *La Croix en Europe.*

#### I—L'ALLEMAGNE

**LIMBOURG** :—La croix célèbre conservée dans cette ville est enfermée dans un magnifique cadre d'or ; on voit au milieu une croix d'argent avec les lettres I. N. R. I. Sous cette croix d'argent, à la croisée de la grande branche, se trouve un trou circulaire de 15<sup>mm</sup>. de diamètre, d'où on a enlevé le bois sacré. A la croisée supérieure, une rosette de pierres précieuses cache un trou de la même grandeur également rempli d'un bois ordinaire. L'épaisseur de la relique est de 11<sup>mm</sup>.

Reconnue authentique dans le temps de Constantin Porphyrogénète, on la vénérail dans le palais impérial, jusqu'au temps où le chevalier d'Ulmen s'en empara à Constantinople, lors de la prise de la ville par les Francs en 1204. Apportée en bon état à Trèves, elle fut remise au monastère des dames nobles de Stuben sur une île de la Moselle; on y bâtit alors une nouvelle chapelle en l'honneur de la sainte relique.

Le cadre primitif dans lequel elle se trouve, d'un style byzantin du Xe siècle, avec l'inscription originaire en grec, offre une grande garantie d'authenticité. Ce cadre d'or est toujours resté avec la croix qui est intacte, à l'exception des morceaux dont j'ai indiqué l'enlèvement aux extrémités et aux croisées des bras. Ces enlèvements sont une preuve qu'on croyait bien ce bois véritable.

En 1788 la croix fut portée de Trèves à Ehren-Creisten, ville de la rive droite du Rhin, vis-à-vis de Coblenz, puis transmise aux princes de Nassau, et restituée à l'église de Limbourg sans avoir subi aucune atteinte.

L'évêque de Limbourg, agissant avec une grande prudence, n'a pas encore permis de la rendre à la vénération publique, à cause de l'absence des papiers certifiant son origine. La longueur développée de la tige et des branches est de 578 millimètres, la largeur de 21, l'épaisseur de 11, et le volume de 133, 518.



RAGUSE :— M. Stefano Scuria, chanoine de la cathédrale, a bien voulu m'envoyer sur les reliques de Raguse un beau manuscrit d'où j'extrai ce qu'on va lire. Je me suis également servi d'un travail important, publié en 1868, par ce savant ecclésiastique, sur le trésor de la cathédrale.

Raguse, ville forte des Etats autrichiens en Dalmatie, sur la rive orientale de l'Adriatique est très riche en restes de la vraie croix. La principale, dont l'authenticité ne paraît pas certaine, est un énorme fragment placé dans une croix d'argent. On a dit que deux morceaux de la vraie croix ont été apportés de Rome par Paulimir Belo, vers la fin du Xe siècle, et donné par lui à l'église de Saint-Etienne. Un inventaire de 1493 indique en effet *deux* morceaux considérables possédés par l'église depuis un temps immémorial ; cependant cette opinion a été abandonnée ; on croit plutôt que la relique vient d'une reine du nom de Marguerite, veuve en 1050 d'un roi de Croatie, qui donna à l'église de Saint-Etienne, entre autres reliques, *deux* morceaux du bois de la vraie croix. On explique cette possession par les relations des rois croates avec la cour de Constantinople, qui en possédait encore à cette époque une masse considérable.

Après l'inventaire de 1493, et notamment en 1588, époque où écrivait Razzi, il n'est plus question que d'un seul morceau. A l'époque

d'un tremblement de terre qui renversa l'église de Saint-Etienne en 1667, Nicolas Bona raconte que la relique, portée dans le chapitre des Dominicains, fut conservée jusqu'à son transfèrement dans une chapelle de la cathédrale en 1785. Elle est actuellement dans un magnifique reliquaire en argent doré, ayant la forme d'une croix.

Le morceau a 241 millimètres de hauteur, 80 de largeur, et 25 d'épaisseur moyenne. Son volume est de 282,000 millimètres cubes. Sa couleur est d'un brun châtain, tirant sur le noir. Il a l'apparence d'un lignite et il est très-friable. Sa consistance est telle qu'un outil tranchant le briserait plutôt irrégulièrement que de le couper. Ce fragment était autrefois plus considérable ; le défunt évêque de Raguse, Thomas Jederlinich, en détacha une portion pour l'archiduc Maximilien, qui, avant de devenir empereur du Mexique, le porta à Jérusalem, et en fit hommage à la chapelle Sainte-Hélène.

On voit encore diverses reliques dans le reliquaire de la cathédrale, dont l'une d'elles, dans un reliquaire en forme d'ostensoir, a un volume de 20,304 millimètres cubes.

---

## IV.

## Faveurs obtenues.

WEST RUTLAND : La guérison presque instantanée d'un mal au bras : UNE ENFANT DE MARIE. — DESCHAMB ULT : Les remerciements d'un père et d'une mère pour la guérison de leur fils. — ST. CYRILLE DE WENDOVER : Je remercie N. D. du St. Rosaire pour ma guérison et celle de ma petite fille de trois ans qui se fit casser une jambe par un cheval : DAME J. J. — ST. PIERRE-LES-BECQUETS : Une guérison : DAME N. C. — ST. CUTHBERT : Action de grâces pour le succès inespéré d'un règlement d'affaires : DAME VVE X. — Pour plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. — ST. RÉMI : Merci à N. D. du Rosaire de m'avoir préservée d'un grave accident en me préparant au Pèlerinage du Cap, le 24 août dernier : DAME BIRS. — BÉCANCOUR : Ma petite fille souffrait du mal des yeux depuis plusieurs mois : nous fîmes en famille une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire. La Neuvaine terminée, ma petite fille était guérie : DAME C. PERREAULT. — ST. CASIMIR : — Un malaise qui durait depuis 17 jours, disparu subitement : DAME J. T. — YAMACHICHE : Mon enfant qui était retombé de la rougeole a été guéri par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire : UN AB. — WINCHESTER, MASS. : DAME VVE D. D. guérie d'un grand mal de tête et d'oreilles, dont elle souffrait depuis 16 mois. — TROIS Ri-

**VIÈRES** : Une guérison : **CORINE B.**—**CAP DE LA MAGDELEINE** : Guérison d'un gros mal de gorge : **UNE AB**—**CHARLEMAGNE** : La conversion d'un chef de famille, obtenue par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire.—**GENTILLY** : **F. E. B.** : remercie avec effusion la Reine du St. Rosaire pour plusieurs faveurs spirituelles et temporelles obtenues par sa puissante intercession.—**MONTMAGNY** : Action de grâces pour une grande faveur temporelle : **UNE AB.**—**ST. RAYMOND** : Plusieurs faveurs : **DAME NARCISSE B.**—Une autre Dame, pour une faveur.

**TROIS-RIVIERES** : Je souffrais depuis longtemps de la dyspepsie, accompagnée d'une grande faiblesse qui augmentait tous les jours. J'ai fait une Neuvaine à N.-D. du Cap, avec promesse de publication. Aujourd'hui, ma guérison est complète. Delle M. D.

**MANIWAKI** :—Une de mes sœurs était gravement malade des fièvres typhoïdes, auxquelles était venue se joindre une bronchite qui, en quelques jours, l'avait amenée aux portes du tombeau. Les soins d'un médecin furent reconnus impuissants. Dans notre détresse, nous tournâmes nos regards vers Celle que l'on n'invoque jamais en vain. Ma sœur qui avait reçu les derniers Sacrements, est maintenant debout et en état de vaquer à ses occupations, comme auparavant. Nous en rendons grâces à N. D. du Cap : **AUGUSTINE HUBERT.**

**ST. EUGÈNE DE GRANTHAM** : J'avais été gué-

rie d'un rhumatisme inflammatoire, en faisant usage des *Roses Bénites*, avec promesse de publication dans les Annales. Ayant négligé, pendant un temps assez considérable, d'accomplir ma promesse, je suis retombée de la même maladie. Le traitement du médecin resta sans effet. Sur l'avis et la pressante exhortation du vénéré curé de notre paroisse, je fis de nouveau usage des *Roses Bénites*, avec une Neuvaine à N. D. du Rosaire : *en peu de temps*, ma guérison fut complète : Dame H. L.—Une mère de famille, de ma paroisse, avait deux petites filles, l'une âgée de 6 ans et l'autre âgée de 8 ans. Elles avaient toutes les deux, à la tête une humeur maligne qui s'était transformée en grandes plaies. Je lui ai conseillé l'usage des *Roses Bénites*, avec une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire. La trace des plaies a disparu *totalemment*, et la guérison est complète : JOS. FORTIER, curé.

ST. GRÉGOIRE : Pendant trois mois, je fus atteinte d'un mal de gorge qui me fit beaucoup souffrir et me réduisit à une faiblesse extrême. Je fis usage des *Roses Bénites* avec promesse de publication. Je suis guérie : UNE ABONNÉE.

POINTE-DU-LAC : Les Annales ont déjà proclamé que N. D. du T. S. Rosaire a une prédilection marquée pour les petits enfants.—Mon petit garçon bégayait beaucoup. Je commençai avec mes autres enfants une Neuvaine à N. D. du Rosaire : je n'avais pas encore fini ma

Neuvaine à N. D. du Rosaire que mon petit garçon parlait *bien franc*. Je n'avais pas encore accompli ma promesse de publication, lorsque une de mes petites filles commença, elle aussi, à bégayer. Je fis de nouveau une Neuvaine, avec la même promesse. Encore une fois, N. D. du T. S. Rosaire m'a exaucée : Dame J. VINCENT.—TROIS-RIVIÈRES : Dame Alphonse G. a été guérie d'une maladie interne dont elle souffrait depuis un an.—FALL RIVER : Action de grâces à N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'un mal d'yeux, obtenu par une Neuvaine et l'usage des *Roses Bénites* : R. P. CHOINIERE.—MONTREAL : Dame Samuel Désy a été guérie complètement d'une extinction de voix presque totale et dont elle souffrait depuis six mois.—ASSOMPTION : Dame M. P. a été guérie de la surdité.—STE ANNE DE LA PÉRADE : Guérison d'un mal à un œil par l'usage des *Roses Bénites* : B. ABONNÉE.—ST MAURICE : Dame F. E. R. guérie d'une maladie dangereuse, après une Neuvaine et avec promesse d'un Pèlerinage au Cap.—LES GRONDINES : N. D. du Rosaire a ramené ma fille à la santé et m'a guérie moi-même d'une névralgie douloureuse : UNE ABONNÉE.—LOUISEVILLE : Depuis 2 ans, j'en aurais des douleurs cruelles qui ne me laissaient de repos ni jour ni nuit. Après plusieurs Neuvaines et Pèlerinages au Cap, j'ai été complètement guérie : A. D.—ST. GRÉGOIRE : une faveur : UNE ABONNÉE.—DESCHAMBAULT : Ac-

tion de grâces pour une grande faveur obtenue : UNE ABONNÉE.—ST. THÉODORE d'ACTON : une grande faveur obtenue : UNE ABONNÉE.—VILLAGE DES ABÉNAQUIS : deux faveurs : UNE ABONNÉE.—STE GENEVIÈVE : une faveur particulière : W. V.

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières

# CANTIQUES

## N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

### SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

## Le Mois du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE B. P. FREDERIC O. S. F.

### EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

### PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

## RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1896-1897, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1896-1897,



# AVIS

(*Pour simplifier la correspondance*)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

---

## TARIF DES LAMPES QUI BRULÉNT

— DANS LE —

### SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1° Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3° Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4° Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5° Une lampe pour un an : \$12.00.

---

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.